ANNEXE 5

Contraintes anthropiques

LÉGENDE

Contenu règlementaire

- Ligne principale de pipeline
- Milieux construits existants
- Secteur de niveau sonore élevé (55 dBa)

Zone de protecetion des puits municipaux

- Aire d'alimentation
- Zone de migration virus (550 jours)
- Zone de migration bactéries (200 jours)
- Zone de protection (30 mètres)
- Zone de protection élargie des puits municipaux

Projet de règlement d'urbanisme normatif (2021, c. xx)

Amendements

Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur

Réalisation:
Équipe de la Direction de l'aménagement et du développement urbain

Sources:
Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec et de la Ville de Trois-Rivières.
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés.
© Ville de Trois-Rivières, tous droits réservés.

Date de création: 2020-12-01
Date de mise à jour: n.a.
Date d'impression: 2021-04-12

1:27 000

0 0,4 0,8 1,2 1,6 km

Système de coordonnées: NAD 1983 MTM 8